



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3851

Autorisation d'occupation temporaire à titre gratuit consentie par la Ville de Lyon au profit de l'association "Les Tupiniers du Vieux-Lyon" de la cour du Palais Saint-Jean situé 4 rue Adolphe Max à Lyon 5e, pour la période du 7 au 10 septembre 2018, pour la 33e édition du Marché des Tupiniers du Vieux-Lyon - EI 05 068

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 28 MAI 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

**2018/3851 - AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT  
CONSENTIE PAR LA VILLE DE LYON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION  
"LES TUPINIERS DU VIEUX-LYON" DE LA COUR DU PALAIS SAINT-  
JEAN SITUE 4 RUE ADOLPHE MAX A LYON 5E, POUR LA PERIODE DU  
7 AU 10 SEPTEMBRE 2018, POUR LA 33E EDITION DU MARCHE DES  
TUPINIERS DU VIEUX-LYON - EI 05 068 (DIRECTION CENTRALE DE  
L'IMMOBILIER)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire du Palais Saint-Jean sis 4 rue Adolphe Max à Lyon 5<sup>e</sup>, de section cadastrale AI 78, relevant de son domaine public.

Chaque année, depuis 1986, le 2<sup>e</sup> week-end de septembre, l'association « Les Tupiniers du Vieux Lyon », regroupant céramistes et amateurs de céramique, organise sa manifestation traditionnelle dite du « Marché des Tupiniers du Vieux-Lyon », rendez-vous incontournable fréquenté par pas moins de 40 000 visiteurs.

Le « Marché des Tupiniers du Vieux-Lyon » regroupe des céramistes venant pour moitié de Rhône-Alpes, pour l'autre moitié de la France entière et même d'Europe. Il permet de faire découvrir toute la diversité de la céramique d'aujourd'hui.

Cette année, la manifestation aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018.

Compte tenu de l'intérêt culturel local que présente ce projet d'animation du quartier, il vous est proposé d'accorder à l'association « Les Tupiniers du Vieux-Lyon » l'autorisation d'occuper la cour du Palais Saint-Jean, dans le cadre d'une autorisation unilatérale d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit.

Le bénéficiaire de ladite autorisation assurera les frais de nettoyage de la cour à l'issue de la manifestation et le gardiennage pendant toute la durée de celle-ci.

Pour votre information, la valeur locative de cette mise à disposition est évaluée à 170 euros.

Vu ladite autorisation ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

**DELIBERE**

1. La mise à disposition à titre gratuit de la cour du Palais Saint-Jean, sis 4 rue Adolphe Max à Lyon 5<sup>e</sup>, consentie par la Ville de Lyon au profit de l'association « Les Tupiniers du Vieux-Lyon », dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit, du vendredi 7 septembre à 18h00 au lundi 10 septembre 2017 à 9h30, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite autorisation d'occupation ainsi que tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY